

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE ZAESSINGUE
SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2021

Sur invitation du Maire Roger ZINNIGER en date du 20 septembre 2021, le Conseil Municipal s'est réuni le 27 septembre 2021 à 19 H 30 à la mairie de Zaessingue.

Présents : Roger ZINNIGER, Jean-Marc FREY, Pascal NAAS, Laurence GUERRA, Philippe NAAS, Béatrice PINA, Thierry KIEN, Noémie WINDENBERGER, Nathalie BREI, Valérie KELLER, Emmanuel WILHELM

Ordre du jour :

- 1 - Adoption du compte-rendu de la séance du 31 mai 2021
- 2 - Vente du sentier communal reliant la rue de l'église à la rue de Franken
- 3 - Lot de chasse : démission du garde-chasse
- 4 - Suppression de l'exonération de 2 ans de la taxe foncière bâtie sur les constructions nouvelles
- 5 - Circulation dans la rue des Messieurs
- 6 - Logement communal : fixation du loyer mensuel
- 7 - Divers
 - travaux chemin vers Rantzwiller
 - signature acte de vente sentier rue de Wahlbach
 - affaire Schoenenberger
 - cérémonies communales
 - haie végétale côté cimetièrre

**POINT 1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU 31 MAI 2021**

Le procès-verbal a été transmis aux Conseillers. Il est commenté par le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

M. Pascal NAAS est nommé secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

POINT 2 – VENTE DU SENTIER COMMUNAL RELIANT LA RUE DE L'EGLISE A LA RUE DE FRANKEN

Par délibération du 15.02.2021, le Conseil Municipal autorisait le Maire à signer avec les « Carrés de l'Habitat » un compromis de vente pour le sentier de la rue de l'église, pour un montant total de 20 000 €.

Il convient de compléter cette délibération avec la désignation cadastrale du sentier, à savoir section 3 parcelles 245 (pour 99 ca) et 246 (pour 77 ca) lieu dit « Obere Gaerten ».

Le Conseil Municipal donne tout pouvoir au Maire pour signer l'acte authentique à recevoir par la SCP Nathalie Heim-Chassignet - Anne Brogle, notaires associés à Altkirch, et tout documents nécessaires pour concrétiser cette vente.

POINT 3 – LOT DE CHASSE : DEMISSION DU GARDE-CHASSE

Pour information, le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y avait deux gardes chasse. L'un d'eux, M. Michel Spenlé a fait part de sa volonté de démissionner du poste, tout en restant partenaire. Il reste donc un garde-chasse, en la personne de M. Dylan Federspiel.

POINT 4 – SUPPRESSION DE L'EXONERATION DE 2 ANS DE LA TAXE FONCIERE BATIE SUR LES CONSTRUCTIONS NOUVELLES

Le Maire expose les dispositions de l'article 1383 du code général des impôts permettant au conseil municipal de supprimer l'exonération de deux ans de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de supprimer l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions et conversions de bâtiments ruraux en logement en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.

POINT 5 - CIRCULATION DANS LA RUE DES MESSIEURS

Par délibérations du 21.09.2020 et du 23.11.2020, le Conseil Municipal a décidé de mettre en place une barrière tout au bout de la rue de Franken, rendant la rue sans issue. Celle-ci a effectivement été mise en place au début de l'été.

Ceci génère un afflux de circulation dans les autres rues communales. Les riverains de la rue des Messieurs s'en plaignent et demandent que la rue soit elle aussi mise en sens unique, suggèrent la mise en place de jardinières, et pourquoi pas de revoir le schéma de circulation du bus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, de maintenir la circulation telle quelle, sans changement. Le bus doit pouvoir y circuler pour retourner vers Altkirch.

POINT 6 - LOGEMENT COMMUNAL : FIXATION DU LOYER MENSUEL

Depuis le 1^{er} septembre 2021, le logement communal est libre de locataires. Une habitante de Zaessingue est fortement intéressée pour en reprendre la location. Le Maire propose de profiter de l'occasion pour faire retirer la moquette au sol de ce logement et de la remplacer par du parquet flottant. La surface représente environ 60 m².

Après délibération, le Conseil Municipal décide de faire arracher l'ancienne moquette de ce logement et de la faire remplacer par du parquet flottant. Dans un souci d'économie, les travaux seront réalisés en propre régie.

Depuis 2013, le loyer est de 550 €. Le Conseil Municipal décide d'augmenter le loyer à 580 € à compter du 1^{er} novembre 2021.

POINT 7 - DIVERS

7.1 Travaux chemin vers Rantzwiller

Les travaux de compactage ont été réalisés par la société MB Créa TP et conformes à ce qui était prévu dans le devis.

7.2 Signature acte de vente sentier rue de Wahlbach

Le Maire informe le Conseil Municipal que la signature de l'acte de vente du sentier de la rue de Wahlbach interviendra le 30 septembre 2021.

7.3 Affaire Schoenenberger

Mme Guerra informe les membres que l'assurance Groupama prendra en charge les frais d'avocat de 1 909 €. Il restera toutefois à la charge de la commune les 10 % de franchise. Théoriquement, dans le cadre d'une procédure juridique, la commune paie l'intégralité de ces frais. Mais sur demande et à titre tout à fait exceptionnel, Groupama prendra le montant hors franchise en charge.

7.4 Cérémonies communales

Le Maire informe les membres des dates suivantes :

- Cérémonie de l'Armistice le dimanche 14 novembre 2021
- Repas des Aînés le dimanche 5 décembre 2021

7.5 Haie côté cimetière

M. Emmanuel Wilhelm remarque que la haie végétale du côté du cimetière est de plus en plus haute. Le Maire prendra contact avec le propriétaire pour lui demander de la tailler. Par ailleurs, ce même propriétaire sera invité à éviter le stationnement des véhicules sur la voie publique.

Séance levée à 21 h 10

Le Maire :
Roger ZINNIGER

Tableau des signatures
pour l'approbation du compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal
de la commune de ZAESSINGUE - Séance du 27 septembre 2021

- 1 - Adoption du compte-rendu de la séance du 31 mai 2021
 - 2 - Vente du sentier communal reliant la rue de l'église à la rue de Franken
 - 3 - Lot de chasse : démission du garde-chasse
 - 4 - Suppression de l'exonération de 2 ans de la taxe foncière bâtie sur les constructions nouvelles
 - 5 - Circulation dans la rue des Messieurs
 - 6 - Logement communal : fixation du loyer mensuel
 - 7 - Divers
- travaux chemin vers Rantzwiller
 - signature acte de vente sentier rue de Wahlbach
 - affaire Schoenenberger
 - cérémonies communales
 - haie végétale côté cimetière

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
Roger ZINNIGER	Maire		
Jean-Marc FREY	1 ^{er} Adjoint		
Pascal NAAS	2 ^{ème} Adjoint		
Laurence GUERRA	3 ^{ème} Adjoint		
Philippe NAAS	Conseiller		
Béatrice PINA	Conseillère		
Thierry KIEN	Conseiller		
Noémie WINDENBERGER	Conseillère		
Nathalie BREI	Conseillère		
Valérie KELLER	Conseillère		
Emmanuel WILHELM	Conseiller		